

**Contact : Dominique GOBEIL**

Directeur général  
Téléphone : (418)276-0022 poste 4511  
Télécopie : (418) 276-0623

173, boulevard Saint-Michel  
Dolbeau-Mistassini, Québec  
[dgobeil@mrcmaria.qc.ca](mailto:dgobeil@mrcmaria.qc.ca)



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le Parc régional des Grandes-Rivières convoque les quadistes et les motoneigistes

*Pour diffusion immédiate*

**DOLBEAU-MISTASSINI, le 9 décembre 2014 :** La MRC de Maria-Chapdelaine et le Parc régional des Grandes-Rivières convoquent les quadistes et les motoneigistes à une séance publique d'information concernant la réalisation d'un sentier quad-motoneige qui traversera la MRC. La rencontre se tiendra le mardi, 16 décembre prochain, à 18 h 30, à l'Auberge La Diligence de Dolbeau-Mistassini.

Le sentier d'une longueur approximative de 200 km sera situé en terres publiques afin de permettre un tracé permanent, en couvert forestier et où les motoneigistes pourront pratiquer leur sport favori dès les premières neiges. « Pour la MRC de Maria-Chapdelaine, le développement du quad et de la motoneige est fondamental afin de consolider les commerces associés à ces activités. Le tracé favorise à cet égard les relais existants et suscitera un trafic supérieur à ce qu'on observe actuellement. Le projet apparaît d'ailleurs comme une des priorités identifiées au Plan de développement touristique de la MRC de Maria-Chapdelaine 2013-2018 » confie Jean-Pierre Boivin, préfet de la MRC.

La MRC de Maria-Chapdelaine a confié la réalisation de ce projet à la Société de gestion du Parc régional des Grandes-Rivières, laquelle assumera aussi la gestion opérationnelle du sentier une fois celui-ci complété. Pour Mario Fortin, président de la Société et maire de Normandin, la séance d'information du 16 décembre est importante afin de travailler en toute transparence avec les utilisateurs. « Malgré que nous soyons conscients des défis associés au projet, nous ne voulons rien oublier dans notre démarche et nous souhaitons également que le projet rallie les quadistes et les motoneigistes de toute la MRC » ajoute M. Fortin.

La séance d'information publique sera l'occasion pour les utilisateurs de poser leurs questions, d'émettre des commentaires, de mieux comprendre la démarche et même de démontrer leur appui puisque qu'un registre sera disponible à cette fin.